

M1 DROIT DE LA PI site UVSQ

Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.

	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coef
S2 - Semestre 2				
UE4 - Droit du numérique		9	Moyenne pondérée par la colonne coefficients	
Droit du commerce électronique	S2	20	écrit à distance devoir maison 2 jours	2
Libertés individuelles et nouvelles technologies	S2		Oral	3
Informatique appliquée aux professions juridiques ou judiciaires	S2		Neutralisation	2
Economie de l'information et de la connaissance	S2		Neutralisation	2
UE5 - Droit de la propriété intellectuelle		13	Moyenne pondérée par la colonne coefficients	
Droit de la PLA	S2		Note contrôle continu si ≥ 10 Quand note inférieure à 10 ou empêchement : oral 10mn	5
Droit de la propriété industrielle	S2		Note contrôle continu si ≥ 10 Quand note inférieure à 10 ou empêchement : écrit à distance devoir maison 2 jours	5
International and European IP Law	S2		Neutralisation	3
UE6 - Enseignements de spécialisation	S2	8	Moyenne pondérée par la colonne coefficients	
Common Law	S2		Neutralisation	2
Droit de la concurrence	S2		Neutralisation	2
Projet tutoré	S2		contrôle continu	2
Enseignements optionnels (1 matière au choix parmi) :	S2			2
Droit bancaire	S2		Oral 10mn sans préparation	2
Enjeux internationaux et européens de la société de l'information	S2		Oral	2
Droit de l'espace et des télécommunications	S2		Ecrit 2h	2
Droit processuel	S2		Oral 10mn sans préparation	2